



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations d'animation rurale

Question écrite n° 15313

Texte de la question

Mme Thérèse Guilbert attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la réduction des moyens attribués à la fédération des foyers ruraux du Nord et du Nord-Pas-de-Calais, fédération d'éducation populaire dont l'action est spécifiquement tournée vers les populations rurales. Les actions phares sont bien subventionnées par les collectivités cependant l'axe éducatif global peine à trouver des financements depuis ces deux dernières années. La défection éventuelle de la fédération dans ce domaine serait très préjudiciable pour tous ceux qui travaillent dans ce sens depuis 2001. Ainsi, elle souhaiterait qu'elle lui indique la position du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

La direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais entretient, depuis de nombreuses années, des relations de partenariat toujours fécondes avec la fédération régionale des foyers ruraux. Elle accompagne régulièrement des actions culturelles en milieu rural, relevant à la fois de l'action culturelle, de l'éducation artistique et du développement territorial, notamment lors de l'absence d'agents de développement territoriaux. Le soutien de la DRAC à cette fédération a souvent un effet levier pour mobiliser des mises de fonds de la part des collectivités locales. Les actions récurrentes menées par la fédération régionale (« conteurs en campagne » et « ruralivres ») relèvent de la politique de développement de la lecture en milieu rural et sont à ce titre aidées de manière pérenne par la direction régionale des affaires culturelles. Il n'y a donc pas de retrait financier de la part de la direction régionale des affaires culturelles sur ces projets. Pour ce qui relève de l'action culturelle, éducative et territoriale, la direction régionale des affaires culturelles est très étroitement liée à la demande et à l'engagement des collectivités locales. La nouvelle convention pluri-annuelle d'objectifs signée en 2012 pour une durée de trois ans avec la confédération nationale des foyers ruraux (CNFR) vient conforter au plan national le soutien du ministère de la culture et de la communication à cette fédération.

Données clés

Auteur : [Mme Thérèse Guilbert](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15313

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 301

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6929